



VILLE DE BEAUMONT-SUR-OISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du : 03 octobre 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
BEAUMONT-SUR-OISE

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle Léo Lagrange sous la présidence de Monsieur Jean-Michel APARICIO.

Lettres de convocation individuelles adressées le 27 septembre 2024.

Étaient présents : M. APARICIO – M. REBEYROLLE – Mme HERLEM (arrivée 20h27) – M. GUERZOU – Mme MORTAGNE – M. MOREAU – M. PYCK – Mme BENAIDA – M. SOARES – M. ZERIZER – Mme DOISON – M. CICEK – M. GENY – Mme BARBEYRAC – M. HELLAL – M. DAMION – M. VENDERBECQ – M. FOIREST – M. LEULIER – Mme HAZEBROUCK – M. RENOÜ.

Absents excusés pouvoir : M. JACQUEMIN (pouvoir à Mme DOISON) – Mme DAUDI (pouvoir à Mme BENAIDA) – M. ZENNAKI (pouvoir à M. MOREAU) – Mme NEZAR (pouvoir à M. REBEYROLLE) – Mme SERAYE (pouvoir à M. ZERIZER) – Mme DJERBI (pouvoir à M. HELLAL) – Mme ANTUNES (M. GUERZOU).

Absent(s) : M. PARENTI

Secrétaire de séance : Monsieur CICEK, nommé à l'unanimité,

Nombre légal de Conseillers : 29

En exercice : 29 Présents : 21 Pouvoirs : 7 Votants : 28

2024-058 OBJET : URBANISME – DOCUMENTS D'URBANISME : ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET DEMANDE D'OUVERTURE D'ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES NECESSAIRES AU PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ÎLOT GABRIEL PERI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L. 1, L110-1, L112-1, L131-1 à L132-4, R111-1 à R112-24, R131-1 à R132-4 et R131-14,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment son article L.300-1,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération n° 2023-028 prise en séance du Conseil Municipal le 23 mars 2023,

Vu la Convention d'Intervention Foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, la Commune de Beaumont-sur-Oise et la Communauté de communes du Haut Val-d'Oise, signée le 12 décembre 2019,

Vu le périmètre de DUP annexé à la présente délibération,

Vu l'avis du Bureau Municipal requis en date du 19 septembre 2024,

Considérant que l'ouverture conjointe de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et celle relative à l'enquête parcellaire au bénéfice de la Ville sont nécessaires au projet d'aménagement de l'Îlot Gabriel Péri,

Considérant que la Ville souhaite que la déclaration d'utilité publique et l'arrêté de cessibilité soient pris à son bénéfice,

Considérant que parallèlement, il est nécessaire de poursuivre toutes démarches et négociations en vue d'obtenir par voie amiable la maîtrise foncière des terrains impactés par le programme des équipements.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Dominique PYCK,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 5 voix CONTRE (M. RENOU – M. FOIREST – M. VENDERBECQ – M. LEULIER – Mme HAZEBROUCK) et 22 POUR.

Décide :

Article 1er :

D'approuver le lancement d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique pour la réalisation des travaux et des acquisitions nécessaires à la mise en œuvre du projet d'aménagement de l'Îlot Gabriel Péri sur le périmètre tel que déterminé dans le plan de périmètre annexé à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Val-d'Oise l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, au bénéfice de l'EPF Île de France, des travaux et des acquisitions à réaliser sur le périmètre tel qu'identifié dans le plan de périmètre annexé à la présente délibération.

Article 3 :

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Val-d'Oise l'ouverture d'une enquête parcellaire portant sur les immeubles à acquérir tels qu'identifiés dans le tableau parcellaire annexé à la présente délibération, en vue de les déclarer cessibles au bénéfice de l'EPF Île de France.

Article 4 :

De dire que lesdites enquêtes seront sollicitées conjointement conformément à l'article R. 131-14 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique.

Article 5 :

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Val-d'Oise, au terme des enquêtes précitées, les arrêtés déclarant d'utilité publique, au bénéfice de l'EPF Île de France, le projet de réalisation de l'opération immobilière dite « ilot Gabriel Péri » et déclarant cessibles les parcelles nécessaires à sa réalisation.

Article 6 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte se rapportant à ces procédures et nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance ordinaire, les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents après lecture faite.

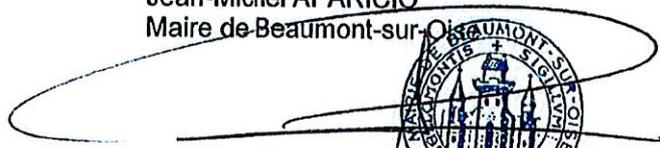
Suivent les signatures.

POUR COPIE CONFORME.

Umut CICEK
Secrétaire de séance



Jean-Michel APARICIO
Maire de Beaumont-sur-Oise



Le maire certifie avoir fait afficher,
aujourd'hui, à la porte de la Mairie,
le compte rendu de la délibération
ci-contre et qu'il a été fait observation

Le 16/10/2024,
Le Maire,



Parcelles comprises dans le périmètre de l'îlot "Gabriel Péri"

Numéro d'ordre	Commune	Section	Numéro	Contenance cadastrale	Lieudit ou adresse	Nature	Propriétaire(s) réel(s)
1	BEAUMONT-SUR-OISE (95)	AC	132	02a57ca	8 Place Gabriel Péri	Immeuble mixte en copropriété	Lots 1-2, 5-6, 9
							Lot 4
							Lots 3, 7-8, 10-12
2	BEAUMONT-SUR-OISE (95)	AC	133	02a05ca	9 Place Gabriel Péri	Immeuble commercial	Commune de Beaumont-sur-Oise
							Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
3	BEAUMONT-SUR-OISE (95)	AC	134	01a28ca	3 Rue Henri Sadier	Maison d'habitation	Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
4	BEAUMONT-SUR-OISE (95)	AC	135	03a00ca	2 Rue Victor Hugo	Immeuble d'habitation	Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
5	BEAUMONT-SUR-OISE (95)	AC	136	01a00ca	4 Rue Victor Hugo	Immeuble d'habitation	Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
6	BEAUMONT-SUR-OISE (95)	AC	644	01a26ca	6 Rue Victor Hugo	Immeuble d'habitation	Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
							Particulier(s)
7	BEAUMONT-SUR-OISE (95)	AC	824	02a89ca	7 Rue Henri Sadier	Local d'activité	Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France

